

Département du Bas-Rhin
Arrondissement
de Haguenau-Wissembourg
Nombre d'élus : 19
Elus : 19
En fonction : 19
Présents : 17

Commune de MOMMENHEIM
Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 10 octobre 2023

Sous la présidence de M. Francis WOLF

M. Joseph AMMANN - M. Jérôme BERTIN - M. Alain BIETH - M. Steve FUHRMANN - Mme Florence GUTH - M. Jean-Luc GWISS - Mme Aurélie HEINRICH - Mme Elisabeth JAECK - Mme Aniko JUNG - M. Alain KEITH - Mme Caroline KIEFFER-MARTZ - M. Jeannot KLEIN - Mme Anne-Sophie LEMMEL - M. Gérard MITTELHAEUSER - M. Eric MULLER- Mme Marie Louise MUNCHENBACH-KELLER.

Absentes excusées :

- Mme Agnès KAMMERRER avec pouvoir à M. Eric MULLER.
- Mme Sandra WILLMANN avec pouvoir à Mme Elisabeth JAECK.

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer valablement.

4. AGREMENT DES LOCATAIRES DES LOTS DE CHASSE COMMUNAUX POUR LA PERIODE 2024-2033.

Rapporteur : M. Gérard MITTELHAEUSER

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Environnement,

Vu l'arrêté préfectoral du 12 juin 2023 approuvant le Cahier des Charges Type relatif à la location des chasses communales du Bas-Rhin pour la période du 2 février 2024 au 1^{er} février 2033,

Vu l'avis favorable de la commission consultative communale de chasse en date du 06 octobre 2023.

En application du Code de l'environnement, le droit de chasse est administré par la commune au nom et pour le compte des propriétaires.

Les baux de location des chasses communales sont établis pour une durée de 9 ans et les baux actuels expirent le 1^{er} février 2024. Les chasses seront donc remises en location pour une nouvelle période de 9 ans soit du 2 février 2024 au 1^{er} février 2033.

La Commission Consultative Communale de la Chasse dite 4C s'est réunie le 06 octobre 2023.

La 4C a :

- Approuvé la constitution et le périmètre des lots de chasse 1 et 2 de la commune de Mommenheim.
 - o Lot 1 : 298,42 hectares
 - o Lot 2 : 315,12 hectares

